

Aide à la destruction de nid de frelons asiatiques

La Ville propose une aide de 50€ pour la
destruction d'un nid de frelons asiatiques
situés sur un terrain privé.

La frelon asiatique est présent depuis 2023 en Alsace. Insecte nuisible, il **provoque d'importants dommages à la biodiversité** et constitue un **risque pour la santé des habitants** lorsque des nids sont implantés à proximité des habitations, parcs, jardins, etc.

Pour lutter contre cet insecte et soutenir le pouvoir d'achat des Illkirchois, la Ville propose **une aide de 50€ pour la destruction d'un nid de frelons asiatiques** situés sur un terrain privé.



Dans tous les cas, **ne pas intervenir seul et ne pas s'approcher à moins de 10 mètres** d'un nid.

Conditions d'obtention :

- Le terrain concerné doit se situer à Illkirch-Graffenstaden
- Sont exclues du dispositif les copropriétés, les entreprises et les associations.
- Peuvent bénéficier de cette aide les interventions réalisées par une entreprise agréée **entre le 25 avril et le 15 novembre 2026.**

Les pièces à transmettre :

- Ce **formulaire** complété et signé
- Un **justificatif de domicile** de moins de trois mois au nom du demandeur ou un titre de propriété, contrat de location si l'adresse du nid est distincte de celle du domicile.
- Une copie de **pièce d'identité**
- Une **facture nominative acquittée** de moins de deux mois, établie au nom du demandeur, mentionnant l'homologation de l'entreprise intervenante, la date de l'intervention, l'adresse physique exacte du lieu d'intervention sur le territoire communal ainsi que la nature du nid détruit (nid primaire ou secondaire)
- Un **RIB**

Ces documents doivent être transmis par voie postale à :

Mairie d'Illkirch-Graffenstaden - 181 route de Lyon
67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

Ou par mail à l'adresse suivante : contact@illkirch.eu

Nom : Prénom :

Adresse complète :
.....

Téléphone : Courriel :

Date : Signature :

La Ville d'Illkirch-Graffenstaden traite les données recueillies pour gérer l'aide à la destruction d'un nid de frelons asiatiques.

La base légale du traitement est la mission d'intérêt public. Voir le site de la CNIL. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : pôle développement durable et pôle finances. Les données sont conservées pour une durée de 10 ans, pour la gestion, le suivi administratif et financier de votre demande.

Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, rendez-vous sur la page données personnelles de notre site internet illkirch.eu.